

# Présentations des actions de l'Agence régionale de Santé, d'AtmoSud et Santé publique France

CSS SEDE – FIBRE EXCELLENCE 28/11/2018



# Actions de l'ARS




## Rappel de l'historique

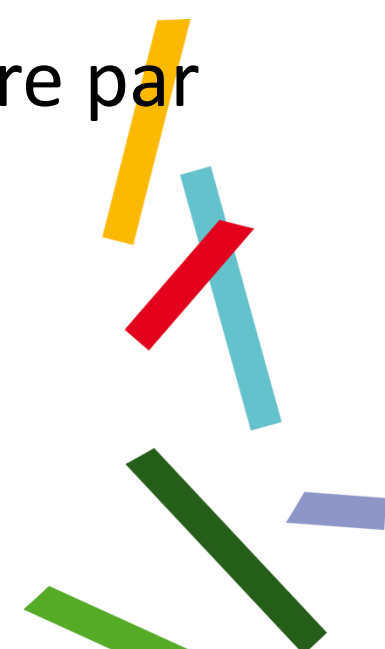
1. Saisine de l'ARS par la Préfecture suite à la réception de plaintes de riverains (maraîcher et école du Petit Castelet début 2017)
  - Sollicitation Santé publique France par l'ARS sur le passage aux urgences et SAMU -> [aucune anomalie](#)
2. Avis ARS / Santé publique France sur dossier exploitant en juin 2017 (interprétation de l'état des milieux, IEM, et évaluation des risques sanitaires, ERS ) :
  - Par rapport au dysfonctionnement du site, considérant :
    - la sensibilité des populations autour du site (enfants),
    - la nature et les teneurs des polluants et les nuisances,
    - > impact sanitaire chronique difficile à caractériser -> [Tierce expertise réalisée par INERIS -> Mise à jour ERS/IEM par exploitant en cours](#)
  - Demande d'abaisser au plus vite les émissions et de suivre l'impact des rejets
  - Exposition à court terme non prise en compte par l'exploitant



# Actions de l'ARS



3. Saisine de Santé publique France par l'ARS le 22 juin 2017 et Enquête qualitative auprès des médecins généralistes de Tarascon
  4. Mise en place du suivi sanitaire et environnemental avec Santé Publique France et AtmoSud fin 2017/début 2018 : entretien avec la directrice de l'école et réunion publique avec les parents d'élèves, réunions en mairies de Tarascon et de Beaucaire et en sous-préfecture
  5. Courrier de la directrice sur la dangerosité éventuelle pour les salariés et les élèves de l'école du Petit Castelet des émissions de l'usine Fibre Excellence transmis, en juin 2018, à l'ARS et à la DREAL par le Préfet pour éléments de réponse
    - Réponse ARS en cours d'élaboration à partir des bilans d'AtmoSud (surveillance environnementale) et de Santé publique France (surveillance sanitaire)
- 

1. Présentation de la surveillance environnementale par **AtmoSud**
  2. Présentation de la surveillance sanitaire par **Santé publique France**
- 

# Bilan global

- Cette double surveillance est innovante créée pour le site de FE.
- Bonne corrélation entre les plaintes de riverains et les résultats de la surveillance environnementale.
- Les symptômes décrits (irritations de la gorge et du nez, céphalées, nausées) ne nécessitent pas nécessairement une consultation médicale et sont pris en compte dans le suivi sanitaire.
- Le croisement du bilan environnemental effectué par AtmoSud et du bilan sanitaire de SPF :
  - sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2018, montre une dégradation de la situation en terme de nuisances déclarées (odeurs et bruit) et de rejets mesurés au niveau de l'école après la réalisation des travaux et la réouverture de l'usine début août,
  - En octobre (2 plaintes et baisse des pics d'H<sub>2</sub>S) et novembre (1 plainte non liée à FE), la situation semble montrer une amélioration.

# Bilan global

- Impact sanitaire toxicologique négligeable pour les PM10 et le H2S car respect des valeurs limites réglementaires des PM 10 et de la VTR aigüe en H2S.
- Impact sanitaire lié aux nuisances (odeurs et bruit) peut être non négligeable sur la qualité de vie et la santé des personnes si ces nuisances sont récurrentes et perdurent dans le temps, ce qui a priori n'est plus le cas mais qui doit être confirmé dans le temps.



# Recommandations et perspectives

- Poursuivre le suivi environnemental par l'exploitant et sanitaire par SPF
    - Réunion de calage avec FE, la DREAL, l'ARS, SPF et Atmo Sud
    - Bilan présenté à la prochaine CSS pour confirmer la tendance à l'amélioration de la situation
  - Poursuivre la surveillance du bruit au droit de l'école (correspond à 1 plainte sur 5).
  - Poursuivre l'amélioration de la maîtrise du bruit et des émissions des installations de l'industriel notamment pour diminuer les odeurs liées aux émissions d'H<sub>2</sub>S. 7
- 